

## Conseil Municipal du 14 Décembre 2015 capté par une cervelle de Courge

Points 1 à 5

Après avoir présenté les nouveaux conseillers municipaux ( vidéo ) Marie-Laure Maurel, Ghislaine Beltrame et José Massol qui remplacent les vieux, Regis Lebigre, Didier Téaldi et Liliane Siguier , Loic Dombreval, maire, procède aux remerciements aux électeurs qui ont gaillardement élu Jean-Bernard Mion, Michel Meini, Jean-Pierre Daugreilh et lui-même à la charge de conseillers régionaux. Il remercie également les employés des services techniques et autres.

Patinoire

JP Daugreilh demande de justifier le choix du prestataire, le Maire répond qu'il s'agit de sécurité et de pratique. Pour le reste tout va bien.

6

Les « populations à faible revenu » sont au centre ville, des actions sont réalisées de même qu'un « contrat de ville 2015-2020» Qu'est-ce ? Je ne sais pas, ça va trop vite... mais compétence à la Métropole ....

7 Les commissions extra-municipales ont fait beaucoup de réunions. Quelques projets sont venus à bien. La CEM n° 1 éclate en 2 sous-commissions. Quant à la 9 « e-vence » on verra plus tard.

8 à 10 Vidéo-protection 29 caméras. Les commissions sont d'accord pour maintenir le projet d'extension de vidéo. Unanimité des conseillers même Jean-Pierre Daugreilh ( FN)

Une réserve de police municipale puisée dans les effectifs de la commune peut venir renforcer les policiers habituels pour pallier les urgences touristiques ou événementielles. Ils seront en tenue spécifique, pas d'uniforme, et au nombre de 15 sur base du volontariat. FN s'abstient .

Une réserve de sécurité civile est activée. JP Daugreilh a déjà son gilet. Anne Sattonet explique qu'en cas de sinistre, il est prudent d'avoir par exemple des gens qui font manger les bénévoles ( 600 à Biot, tu penses , moi quand on est 4, j'appelle les pompiers ) ou qui répondent à la Presse souvent très casse-pieds.

11 à 14 Des sous . Augmentation des frais de réceptions, demande José Massol. 61 mille euros, c'est en baisse, répond Loic Dobreval . La Villa « le Rêve » fait l'objet d'une question de Marie-Laure Maurel. LPO 10 mille euros pour les oiseaux.

15 Où l'on reparle du projet Chagall. L'ex-commune voulait faire des logements 25 mille mètres carrés et 235 logements . On doit payer 8 millions d'euros si l'on ne fait rien. Aujourd'hui on a dégonflé à 13 mille mètres carrés et 137 logements . On continue à se battre pour baisser encore et « réduire la voilure » ( sic): circulation, économie et environnement. On garderait le parking de 180 places. Et l'on en ajouterait environ 150 car la Métropole a dit ! D'ailleurs, il ne faut pas étouffer le secteur selon Anne Sattonet. Le préfet lui-même l'a constaté. Le programme de logements prévus par la Mixité Sociale sur Vence n'est pas réalisable.

Le point 16 a disparu

17 Il faut sauver le commerce et l'artisanat local . La commune n'est pas obligée de préempter. Marie-Laure Maurel pose plein de questions. Loic Dombreval explique que l'on continue à installer des banques et des banques puis des agences immobilières et encore d'autres agences immobilières : peut-on réfléchir à autre chose de plus animé ? Mais certains baux sont très chers. Exemple d'Orange, Place du Grand Jardin 300 mille euros.

18 et 19 La fourrière pourrait récupérer les animaux errants. Il n'existe à Vence que la Spaca pour les chiens et les Chats de Stella pour les chats et les villages des alentours en profitent. On propose une DSP pour Spaca et ASA O6 .

Des logements rénovés seront aidés par des conseillers spécialisés dans l'économie d'énergie.

20 à 22 Pacte Culturel. Engagement de la ville sur les budgets « culturels » 600 mille euros pour Les Bruits du Sud et le Château. ( Erratum : il s'agit des Nuits du Sud et du Musée de Vence ) Jean-Pierre Daugreilh s'insurge contre le fait que le Musée comptabilise 12 ou 16 entrées par jour et qu'il ne soit pas exposé des peintures telles que Modigliani, Chagall ou Léonard de Vinci etc ... ( Lol )

Augmentation des tarifs du conservatoire pour les non-vençois.

23 Sainte Colombe aura 4 logements sociaux sur 24 sur « Vence-Azur »

24 Marie-Antoinette est vendu à la SEM de Vence, pour 1,745 million, un peu plus de 3000 mille

mètres carrés, pour pas cher. Jean-Claude Créquit précise que les promoteurs vont « procéder à l'aménagement » Pas de possibilité de construire si l'on n'achète pas les alentours, explique Dominique Croly-Labourdette. Anne Sattonnet réfute le fait qu'on y construise des logements, fussent-ils sociaux.

25 On achète un ensemble 32, rue Antony Mars pour des artistes pour 160 mille euros environ. Loyer entre 350 pour un studio et 450 euros pour un 2 pièces. Atelier commun aux artistes en bas .

26 On regroupe des achats.

27 De 690 mille euros on serait passé à 850 pour restaurer les vestiaires du stade., donc impossible. Alors démontage de la tribune actuelle pour une neuve de 128 mille et autre chose, type vestiaires pour 267 mille.

28 à 31 Servitudes de passage pour un euro symbolique et chemin carrossable à l'Ormée.

32 On va être recensé du 21 janvier au 27 février 2016 ; il y a 19 525 habitants à Vence.

33 Des agents changent de statut.

34 Relation entre le SiVOM et le Pays de Vence.

Et toujours pas de théâtre . Silence Courge ! Tu vas encore te faire des amis .....